

**CONSULTATION PUBLIQUE EN DROIT D'INITIATIVE SUR  
LA POLITIQUE DE STATIONNEMENT ET DE  
CIRCULATION DE L'ARRONDISSEMENT D'OUTREMONT  
EN EXCLUANT TOUTE QUESTION À CARACTÈRE  
ESSENTIELLEMENT BUDGETAIRE, INCLUANT LA  
TARIFICATION**

**MÉMOIRE DE LA COMMISSION SCOLAIRE  
MARGUERITE-BOURGOYS**



---

## INTRODUCTION

Deuxième plus grand réseau scolaire public francophone en envergure au Québec, la Commission scolaire Marguerite-Bourgeoys (CSMB) accueille près de 75 000 élèves, dont 49 000 seulement au secteur Jeunes, qui en comptait un peu plus de 41 000 il y a six ans, soit une augmentation équivalente à 15 écoles primaires.

Loin de s'essouffler, cette croissance tend à accélérer sa trajectoire, tant et si bien que le nombre d'élèves attendu au secteur Jeunes, sans égard à ceux qui s'inscriront en cours d'année scolaire en raison du flux migratoire ou des projets immobiliers, s'élèvera à près de 55 000 élèves d'ici l'année scolaire 2023-2024.

S'il s'agit en soi d'une excellente nouvelle pour la vitalité de l'école publique québécoise, en revanche, il s'agit aussi d'une alerte à plus d'un chapitre et, au premier chef, en ce qui a trait au recrutement d'enseignantes et d'enseignants qualifiés pour assurer la réussite de chaque élève. Une réussite qui, rappelons-le, distingue la CSMB : malgré ce contexte, elle continue d'afficher un excellent taux de diplomation et de qualification de 87,8%, soit le deuxième meilleur résultat au Québec et la première place parmi les commissions scolaires francophones sur l'île de Montréal. Et la CSMB entend demeurer sur ce podium.

Pour y arriver, elle estime qu'environ 7000 enseignants seront nécessaires d'ici 5 ans, ce qui représente 1032 enseignants de plus qu'en 2017-2018. Plus précisément, il s'agit d'au moins 200 enseignantes et enseignants de plus par année, et ce, seulement pour suivre la croissance attendue des élèves, sans compter les nouvelles mesures ministérielles, l'ajout potentiel des classes de maternelle 4 ans ou encore, le comblement des postes laissés vacants en raison de tout type de congé en cours d'année. À ces données, ajoutons les besoins en suppléance. On parle donc ainsi d'un besoin de 1500 enseignants.

Or, qui dit réussite éducative, dit enseignement offert par des enseignantes et des enseignants qualifiés. Pourtant, le nombre d'inscriptions aux programmes en enseignement affiche une baisse significative dans la majorité des universités au Québec.

À titre d'exemple, selon des données partagées par l'UQAM à la CSMB, on s'attend à plus ou moins 200 finissants par année aux baccalauréats en enseignement préscolaire et primaire (170) et enseignement secondaire (35) au cours des prochaines années, alors que la CSMB requiert à elle seule plus de 200 enseignants par année. Rappelons au passage que l'UQAM ne forme pas que des enseignantes et enseignants destinés à exercer leur profession à Montréal.

---

En fait, déjà, à ce jour, la CSMB peine à répondre à ses besoins, une situation alarmante qu'elle a décriée depuis des mois sur plusieurs tribunes afin d'agir proactivement devant la hausse de clientèle scolaire attendue. Il va sans dire que pour y arriver, l'engagement de tous les partenaires de la CSMB s'impose. L'arrondissement Outremont ne peut faire exception.

La décision de l'arrondissement Outremont de modifier sa Politique de stationnement a créé une onde sismique dans tous les milieux et a fortiori dans le monde de l'éducation. Dans le contexte précédemment décrit de pénurie de personnel, la modification de la Politique de stationnement et de circulation de l'arrondissement est vite apparue comme un frein au maintien et à l'embauche des membres du personnel enseignant et plus largement de tous les membres du personnel de la CSMB sur le territoire de l'arrondissement. Bien que la CSMB adhère sans contredit à la mobilisation de l'arrondissement pour les questions environnementales et à ses priorités d'intervention pour mettre en œuvre son plan de développement durable, il nous apparaît impératif de trouver des solutions pour minimiser l'impact du nouveau plan de stationnement adopté sur les membres du personnel de la CSMB et sur l'organisation des établissements scolaires.

## PÉNURIE DES ENSEIGNANTES ET DES ENSEIGNANTS À LA CSMB

La région de Montréal présente plusieurs particularités qui la distinguent de l'ensemble du Québec et qui ont une incidence sur la planification du nombre d'enseignantes et d'enseignants requis pour assurer la réussite des élèves en respect des ratios prescrits. On parle notamment d'une forte proportion d'élèves issus de l'immigration (un accroissement du nombre de classes d'accueil dont le ratio maître-élève est plus bas) et d'une forte concurrence avec les écoles privées (impact important sur l'offre d'emploi auquel ont accès les enseignants).

D'ores et déjà, nous pouvons affirmer que la CSMB est, et sera, en pénurie d'enseignantes et d'enseignants au cours des prochaines années, et ce, en raison de facteurs qui ont une incidence sur la planification des besoins. On pense, entre autres, aux mesures dédiées qui entraînent notamment un ajout de personnel, aux classes à ratio réduit (classes de maternelle 4 ans, classes d'accueil, besoins particuliers, etc.), aux départs à la retraite, aux congés de tout ordre et aux besoins en suppléance.

La CSMB doit donc se mettre en action de façon urgente afin de proposer de nouvelles voies d'accès à tous les candidats qui souhaitent embrasser une carrière en enseignement au sein de son organisation.

---

## LA CSMB EN MODE RECRUTEMENT

Il va sans dire que, les 760 établissements des commissions scolaires de même que les collèges privés de la grande région de Montréal se disputent les mêmes candidatures en enseignement afin de combler les postes vacants. Rappelons que la CSMB anticipe un besoin minimal de 1500 enseignantes et enseignants au cours des cinq prochaines années.

Dans ce contexte, la CSMB a le devoir d'élaborer un plan d'action afin de pourvoir tous les postes requis et être en mesure d'offrir un enseignement de qualité aux élèves. C'est ainsi qu'un plan structurant a été articulé afin d'offrir de nouvelles manières d'accéder à la carrière en enseignement à la CSMB et à tous les candidats admissibles : programme d'insertion professionnelle, des perspectives d'emploi pour des étudiants en cours d'obtention de leur diplôme, recrutement de candidats non légalement qualifiés que la CSMB s'emploie à former et recrutement de personnel enseignant en Europe.

## LE CONTEXTE DE L'ARRONDISSEMENT OUTREMONT

L'arrondissement Outremont est un territoire qui compte plus de 3100 élèves au secteur jeune répartis dans deux écoles secondaires et quatre écoles primaires. Plusieurs écoles présentes dans l'arrondissement offrent aux élèves des parcours particuliers. Ces écoles ont développé une belle expertise pédagogique et font la renommée des écoles publiques d'Outremont.

D'abord, le territoire de l'arrondissement accueille deux écoles à vocation particulière soit l'école alternative Nouvelle-Querbes et l'école Internationale Guy-Drummond. L'école Guy-Drummond reçoit également des élèves issus de l'immigration au sein de ses classes d'accueil. L'école Lajoie, quant à elle, reçoit plusieurs élèves en classe d'accueil, mais également des élèves handicapés et en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage (EHDAA) dans des classes dédiées.

Au niveau secondaire, l'école Paul-Gérin-Lajoie-d'Outremont est reconnue pour ses classes d'accueil et son offre de programmes particuliers (Programme d'Éducation Internationale, Action Citoyenne, Douance, Concentration Art Dramatique). L'école du SAS, quant à elle, comporte plusieurs classes à effectif réduit.

La CSMB a aussi sur le territoire de l'arrondissement le centre d'éducation des adultes Outremont, qui se trouve être le plus gros centre d'enseignement au secteur adulte de la commission scolaire.

---

Les particularités des programmes offerts et l'expertise développée au fil des ans demandent certes un besoin d'enseignants, mais un besoin d'enseignants formés et engagés dans ces différents programmes.

Comme sur l'ensemble du territoire de la CSMB, le nombre de classes à ratio réduit dans les écoles de l'arrondissement a connu une hausse importante au cours des trois dernières années, et incidemment, davantage de personnel enseignant à recruter.

En outre, les écoles à vocation particulière requièrent un intérêt particulier pour les enseignants ou encore un engagement de développement professionnel pour le personnel des écoles internationales auprès de l'IB (Baccalauréat International) qui accrédite les écoles dispensant le programme dans le monde. En parallèle, les établissements ont aussi besoin de professionnels de tout ordre. Un enseignant qui quitte son poste n'est pas rapidement et facilement remplaçable, a fortiori dans le contexte actuel de pénurie.

Nous redoutons que le nouveau plan de stationnement apparaisse comme une barrière au recrutement et que les écoles d'Outremont deviennent les mal aimées du territoire de la CSMB et boudées par les enseignants, professionnels et personnel de soutien. Nous craignons qu'à long terme, ce soit les élèves qui en subissent les conséquences négatives.

## LES CONSÉQUENCES DE L'APPLICATION DU NOUVEAU PLAN DE STATIONNEMENT D'OUTREMONT

Le nouveau plan de stationnement de l'arrondissement réduit de manière significative l'accessibilité au stationnement sur rue aux employés de la CSMB.

Nous estimons que cela a des incidences directes sur le dynamisme de l'école et la confiance que les acteurs du milieu (membres du personnel, parents, élèves, etc.) ont en elle en créant une grande fragilité dans différentes sphères de son organisation. Nous aimerions vous souligner les effets majeurs du nouveau plan de stationnement que nous prévoyons sur l'école et sur son personnel :

- La stabilité du personnel

En raison de réalités familiales complexes (lieu de résidence éloigné, covoiturage familial, garderie qui ouvre à 7h, horaires atypiques 6h-14h ou 15h-23h, fermeture imminente de train de banlieue), certains membres du personnel des écoles d'Outremont ne peuvent utiliser le transport en commun et ont déjà manifesté leur volonté de changer d'affectation lors de la prochaine rentrée scolaire. Le nouveau plan de stationnement risque de mettre à mal la stabilité du personnel en raison d'un roulement de personnel continu. Aussi, le climat de travail est fragilisé en

---

augmentant les préoccupations, l'anxiété et les insatisfactions des membres du personnel. Il est également à noter que les craintes demeurent vives quant à la perte d'expertise pour les établissements qui pourraient se départir de plusieurs membres de leur personnel d'expérience. Ces chamboulements vont demander un travail à long terme pour rétablir la sérénité et la confiance dans les écoles de l'arrondissement.

- Le recrutement du personnel régulier

Le nouveau plan de stationnement va limiter considérablement le recrutement du personnel régulier (conciliation travail-famille, budget familial limité) dans le contexte où certains profils de compétence recherchés sont spécifiques, où certaines écoles nécessitent plus d'enseignants en raison des ratios réduits dans des classes spécialisées et finalement dans l'optique d'une pénurie d'enseignants annoncée.

- Le recrutement du personnel de suppléance ou de remplacement

Le plan de stationnement va également limiter le recrutement du personnel de suppléance (enseignant) ou de remplacement (personnel de soutien). Certains membres du personnel font des interventions ponctuelles, une ou deux journées par semaine, dans des établissements, de sorte que l'accessibilité restreinte au stationnement risque de devenir une contrainte majeure à l'embauche.

- Les interventions techniques

Les établissements scolaires ont des besoins ponctuels et techniques fréquents en termes d'entretien et de réparation, tels qu'une intervention par un technicien en informatique, une réparation urgente par le personnel des ressources matérielles ou autre. Considérant l'étendue du territoire de la CSMB, ces employés ont régulièrement besoin de se déplacer en voiture, dans un ou plusieurs établissements, pour des interventions courtes ou de plus longue durée. Aussi, plusieurs employés transportent du matériel durant leurs interventions qui peut être lourd et encombrant. Pour une question de santé et sécurité au travail et d'efficacité des interventions, les véhicules des employés ou ceux de la CSMB ne peuvent se stationner loin des entrées des établissements.

- L'accueil des partenaires

Le nouveau plan de stationnement va limiter financièrement et complexifier l'accueil des partenaires culturels (artistes, écrivains, troupes de théâtre, scientifiques, etc.) ainsi que la tenue d'événements dans les établissements en faisant peser les frais supplémentaires sur les partenaires ou sur l'école dont les budgets sont généralement assez limités.

---

- Le travail d'équipe

Le travail d'équipe sera fragilisé puisque les interventions ponctuelles des partenaires internes et externes de la CSMB seront limitées. Dans les écoles Nouvelle-Querbes, Guy-Drummond et St-Germain-d'Outremont pour ne mettre l'accent que sur ces dernières, la participation parentale, ou coéducation parentale, est centrale dans les apprentissages scolaires et indispensable pour la réussite des élèves. De plus, les visites des intervenants (conseillers pédagogiques, psychologues, éducateurs, psychoéducateurs, travailleurs sociaux, etc.) ne seront pas facilitées. Tout intervenant (parent ou professionnel) peut demeurer quelques heures à une journée complète dans un établissement.

- La confiance des acteurs du milieu dans l'organisation

Depuis l'annonce de la modification du plan de stationnement, les craintes des parents sont vives quant aux effets néfastes dudit plan sur la réussite des élèves puisqu'ils anticipent le roulement de personnel et la difficulté d'embaucher des employés réguliers et temporaires.

Aussi, les inquiétudes des membres du personnel sont palpables quant à leur avenir au sein de leur établissement scolaire. Plusieurs ont manifesté leur souhait de changer d'établissement et donc de quitter l'arrondissement.

Tout ce qui précède vous souligne que les effets de l'implantation du nouveau plan de stationnement peuvent se révéler négatifs et insidieux. Dans le contexte où la CSMB travaille ardemment pour conserver les plus hauts standards éducatifs et quand on sait que les écoles publiques peuvent facilement être dénigrées, nous estimons que des pistes de solutions doivent être trouvées en collaboration avec l'arrondissement afin que la CSMB puisse toujours viser les meilleurs taux de réussite scolaire, et ce, malgré les intentions louables qui sous-tendent les modifications de la Politique de stationnement de l'arrondissement.

## DÉVELOPPEMENT DURABLE À LA CSMB

Maison d'éducation, la CSMB souhaite ardemment travailler de concert avec ses partenaires pour mettre en place des pratiques concrètes liées au développement durable. En vertu de sa Politique sur le développement durable et par respect pour la génération future, elle fait du développement durable un dossier prioritaire et l'intègre dans toutes ses sphères d'activités. La CSMB est consciente que le développement durable est devenu un axe central des pratiques de toute organisation. Dans ce contexte, la CSMB s'astreint à respecter des normes de construction les plus hautes et les plus performantes en construisant des bâtiments éco-énergétiques afin de réduire son empreinte carbone. Certains

---

établissements construits ou à être construits ont été certifiés LEED et les autres, bien que non certifiés, suivent scrupuleusement les normes de construction LEED.

Aussi, en collaboration avec les partenaires, villes et arrondissements de son territoire, la CSMB tente de réduire le plus possible l'emprise des stationnements sur les terrains des écoles à construire voire de les supprimer totalement, pour favoriser l'implantation d'espaces récréatifs pour les élèves.

Malgré ce qui précède, la CSMB ne peut nier les besoins particuliers de son personnel et de ses écoles. En effet, en raison de réalités familiales complexes, certains membres du personnel des écoles d'Outremont ne peuvent utiliser le transport en commun.

Par conséquent, la CSMB se doit d'offrir une possibilité de stationnement sur ses terrains ou du moins faciliter l'accessibilité du stationnement sur rue sur le territoire de l'arrondissement.

## LES STATIONNEMENTS DE LA CSMB

Paul-Gérin-Lajoie-d'Outremont : le stationnement existant couvre les besoins des membres de son personnel. Dès l'été prochain, les travaux d'agrandissement de l'école vont débiter et amputer la majeure partie du stationnement de l'école. La majorité des membres du personnel de l'école ne pourra donc plus se stationner sur le stationnement existant, et ce, dès la rentrée prochaine.

Centre d'éducation aux adultes Outremont : le stationnement du centre couvre actuellement les besoins des membres de son personnel ainsi que ceux des membres du personnel de l'école du SAS. Le centre a accepté de réserver une dizaine de places pour les membres du personnel d'une autre école primaire. Les quelques places restantes, s'il y a lieu, pourront être utilisées par des élèves du centre. Le centre compte 800 élèves par semaine dont plus de 300 adultes de la francisation. Référés par le ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration (MIFI), plusieurs élèves proviennent d'un peu partout de la région métropolitaine et n'ont pas tous la possibilité de venir en transport en commun.

Édifice Strathcona : actuellement donné en location à l'Université de Montréal, et ce, jusqu'au 30 juin 2020, cet édifice comporte un stationnement. Bien que l'édifice ne soit plus utilisé pour les besoins de l'Université, le stationnement ne peut actuellement être récupéré par la CSMB puisqu'ayant été sous-loué par l'Université à un tiers. Des travaux étant prévus prochainement pour transformer l'édifice en établissement scolaire, le stationnement devrait disparaître pour laisser place à un nouvel édifice.

Les écoles primaires Guy-Drummond, Lajoie, Nouvelle-Querbes et Saint-Germain d'Outremont ne disposent pas de stationnement. Deux d'entre elles ont des

---

ententes temporaires pour quelques places dans des stationnements de tiers voisins, mais aucune entente n'est signée et le tout peut être révoqué à tout moment.

## RECOMMANDATION DE LA CSMB

La CSMB tient à rappeler qu'elle soutient le virage vert de l'arrondissement, mais souhaite collaborer avec cette dernière pour trouver des pistes de solution pour le bien-être de son personnel travaillant dans l'arrondissement, mais aussi pour les besoins d'interventions techniques et spécifiques des établissements scolaires situés dans l'arrondissement Outremont afin que ces derniers demeurent fonctionnels.

Considérant le fait que l'école est un service essentiel et que le plan de stationnement aura directement ou indirectement un impact sur la réussite scolaire des élèves ;

Considérant la nécessité d'un transport en voiture pour certains de ses employés qui ne peut être niée ;

Considérant les nombreux besoins ponctuels d'intervention des services de la CSMB ;

Cette dernière requiert auprès de l'arrondissement Outremont la possibilité d'instaurer, autour de chaque établissement scolaire, une zone délimitée de stationnement prioritaire et gratuit pour les véhicules avec vignette ou identifiés CSMB.



©Commission scolaire Marguerite-Bourgeoys, 2019

Tous droits réservés.

Toute reproduction d'une partie quelconque de ce document par quelque procédé que ce soit est strictement interdite sans l'autorisation écrite de la Commission scolaire Marguerite-Bourgeoys.